



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 novembre 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 novembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2244 (2015) concernant la Somalie et l'Érythrée, que le Conseil de sécurité a adoptée le 23 octobre 2015. Au paragraphe 31 de cette résolution, le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 15 décembre 2016 le mandat du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'à l'issue de consultations avec le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée, j'ai nommé les experts suivants :

Jay Bahadur, groupes armés (Canada)

Charles Cater, ressources naturelles (États-Unis d'Amérique)

Bogdan Chetreanu, questions financières (Roumanie)

Déirdre Clancy, questions humanitaires (Irlande)

Tapani Holopainen, questions financières (Finlande)

Rufus Kalidheen, armes (Afrique du Sud)

James Smith, régional (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Christophe Trajber, questions maritimes/transports (France)

J'ai également désigné M. Trajber Coordonnateur du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée.

(Signé) **BAN** Ki-moon

